

Monsieur le Président,

Les Canadiens connaissent bien l'importance de l'interdépendance économique et je saisis avec plaisir l'occasion qui m'est donnée de vous entretenir brièvement de ce sujet d'actualité capital.

Grande nation commerçante et fort producteur industriel bien intégré au système économique existant, le Canada subit les tensions qui s'exercent sur le système ces dernières années. Il est non seulement conscient des tiraillements qui agitent le monde industrialisé mais il constate de plus en plus clairement l'interdépendance entre les économies industrielles et celles des pays en développement. Toute action traitant des problèmes économiques mondiaux doit tenir compte des pays en développement, à la fois de leurs besoins et de leur contribution à la croissance équilibrée d'une économie mondiale ouverte.

Un système ouvert d'échanges internationaux est essentiel. Nous accordons une très grande importance au succès de négociations commerciales multilatérales, non seulement en ce qui a trait à la question importante des tarifs douaniers, mais plus particulièrement à l'élaboration de codes régissant l'application de mesures non tarifaires. Des mesures concrètes doivent être prises pour veiller à ce que les difficultés économiques de l'heure ne nous entraînent pas dans des politiques rétrogrades qui n'avantageraient personne. Il nous faut oeuvrer dans le sens de la libéralisation. Dans ce contexte d'interdépendance accrue, une plus grande responsabilité revient aux pays en développement d'adopter des politiques qui contribueront à un système mondial ouvert au profit de toutes les nations. Les pays en développement bénéficieront grandement de l'aboutissement heureux des négociations commerciales multilatérales en cours. Nous nous attendons à ce que ces pays, et en particulier les plus avancés d'entre eux, ajustent leurs politiques commerciales en vue de stimuler la consommation domestique et de contribuer à l'expansion des débouchés commerciaux de façon générale.

Etant donné la persistance de la stagnation économique et du faible niveau de l'embauche, il y a un risque toujours croissant que des mesures commerciales unilatérales et d'autres mesures de compte courant ne déclenchent une vague de protectionnisme. Nous croyons qu'il faut maintenir l'engagement politique contenu dans la déclaration commerciale. La reconduction de l'engagement pour un an et le nouveau préambule préparé par le comité des échanges pour tenir compte des événements survenus depuis 1974, auront pour effet de perfectionner et de renforcer le régime commercial multilatéral.